

Centre Hospitalier de Lens
Service Social

Cartographie Sociale Simplifiée

Secteur de Lens



Centre Hospitalier de Lens



Hôpitaux Publics
de l'Artois

 **Comité
Ville-Hôpital**
Lens Liévin Hénin

Ce document, initié dans le cadre du Comité Ville-Hôpital, a pour objectif de vous apporter une aide lors des prises en charge de patients ayant bénéficié d'une hospitalisation au sein du Centre Hospitalier de Lens.

Il fournit les coordonnées du service social ainsi que celles des principaux dispositifs territoriaux qui pourront vous accompagner face aux principales problématiques sociales auxquelles vous pourriez être confrontés : perte d'autonomie, aide aux aidants, maltraitance, situations complexes, situations de handicap.

Perte d'autonomie

Maison de l'autonomie

- Secteur Lens / Hénin

03 21 79 58 70

maison.autonomie.lens.henin@pasdecalais.fr

- Secteur Artois

03 21 01 66 87

maison.autonomie.artois@pasdecalais.fr

EMA 62 (Equipe Mobile Autonomie)

03 21 79 11 70

em-autonomie@ahnac.com

CCAS de la commune du patient



Situations de handicap

MDPH 62

03 21 21 84 00

mdph62@mdph62.fr

Situations Complexes

DAC Artois (Dispositif d'Appui à la Coordination)

03 21 20 08 00

contact@appuisanteartois.fr

Hospitalisation récente (< 15 jours)

Secrétariat Service Social (Centre Hospitalier de Lens)

03 21 69 10 45 : numéro unique qui vous dirigera vers les assistantes sociales des unités.

serv.social@ch-lens.fr

- Conseil aux professionnels :
du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30

Aides aux aidants

Plateformes d'accompagnement pour les aidants de personnes âgées

- Secteur de Lens

07 63 45 84 76

plateforme.aidants@apreva-rms.fr

- Secteur de Carvin

03 21 77 47 48

maisondesaidants@ghsc.fr

Plateformes d'accompagnement pour les aidants de personnes en situation de handicap



Maltraitance

Vous êtes une personne victime d'actes de maltraitance ?
Vous êtes témoin d'une situation de maltraitance dans votre entourage ?

Vous êtes témoin d'une situation de maltraitance dans le cadre de votre activité professionnelle ?

Numéros de Signalement :

- **3977** : Personnes âgées et personnes en situation de handicap
- **119** : Enfants
- **3919**: Femmes victimes de violences sexistes

Dans tous ces cas, vous pouvez faire un **signalement** pour que les pouvoirs publics interviennent via un écrit à adresser à M. le Procureur de la République :

- Tribunal Judiciaire de Béthune
Place Lamartine 62 400 BETHUNE
tj1.bethune@justice.fr pour les majeurs
mineurs.pr.tj-bethune@justice.fr pour les mineurs
- Tribunal judiciaire d'Arras
Place des Etats d'Artois 62 000 ARRAS
signalements-med.tj-arras@justice.fr
et bo.pr.tjarras@justice.fr pour les majeurs et mineurs



Centre Hospitalier de Lens



Hôpitaux Publics de l'Artois

CH de Lens

Secrétariat du

Service Social

03 21 69 10 45

serv.social@ch-lens.fr



**Comité
Ville-Hôpital**
Lens Liévin Hénin